



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN**

Secretariat
B. P. 3243

اديس ابابا * Addis Ababa

ESCAS/EC/1/386-87

RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DE LA CMA

(ILE MAURICE)

PORT-LOUIS 2 AU 4 JUIN 1987

1. A l'aimable invitation du Gouvernement de l'île Maurice, le Bureau de la Conférence des Ministres Africains de la Culture (CMAC) s'est réuni à Port Louis du 2 au 4 Juin 1987.

2. Cette session conforme à la Résolution 10 de la première CMAC a pour buts :

- a) d'évaluer la mise en application des Résolutions adoptées en Avril 1986,
- b) de préparer la deuxième CMAC.

3. Y ont pris part :

- a) les membres du Bureau suivants : l'île Maurice, l'Égypte, le Sénégal, le Mozambique, le Gabon,
- b) le Burkina Faso, pays hôte de la 2ème CMAC,
- c) le Secrétariat Général de l'OUA,
- d) des représentants de l'UNESCO et de l'EACROTANAL.

La liste des participants figure en annexe.

4. Les travaux étaient dirigés par S.E. M. A. PARSURAMAN, Ministre de l'Éducation, des Arts et de la Culture de l'île Maurice, Président de la CMAC. Il était assisté des 2 Vice-Présidents :

- M. Mohamud Ezzer Dean Scharaff (Égypte),
- M. Amadou Lamine Sy (Sénégal).

Le rôle de Rapporteur Général revenait à M. Pierre AYAMINE Anguillet (Gabor

Cérémonie d'ouverture.

5. Elle s'est déroulée à l'Institut Mahatma Gandhi le 2 juin 1987 à 11h. Elle a été marquée par deux allocutions : celle de M. A. N. Chimuka, Secrétaire Général Adjoint de l'OUA, et celle du Ministre A. PARSURAMAN.

6. Dans son intervention, le Secrétaire Général Adjoint de l'OUA a rappelé l'avènement de la 1ère rencontre des Ministres Africains de la Culture en Avril 1986 à Port Louis. Il en a dégagé le sens et la portée, les situant d'emblée dans le cadre des impératifs du développement de l'Afrique.

7. Il a relevé les initiatives et actions culturelles menées par le Gouvernement Mauricien.

8. Il a brièvement analysé les divers points qu'allait étudier le Bureau en insistant sur leur importance.

9. L'allocution du Ministre PARSURAMAN a retracé les différentes étapes qui, depuis la 13ème session ordinaire du Sommet de l'OUA tenue à l'île Maurice en 1976 ont conduit à l'institutionnalisation de la CMAC. Il a rappelé le rôle et le mandat du Bureau à qui il revient, périodiquement, d'examiner les progrès accompli et de préparer la prochaine Conférence.

10. Dans ce cadre, il a relevé deux préoccupations essentielles : la Décennie Mondiale du Développement Culturel et le Festival Panafricain des Arts et Cultures.

Les textes de ces deux allocutions sont joints en annexe.

Organisation des travaux

11. Le Bureau s'est mis d'accord pour tenir :

- a) une première session de travail le 2 Juin de 15h à 20 h;
- b) une deuxième session en séance de nuit;
- c) une troisième session le 3 Juin à partir de 9h30

L'adoption du Rapport a eu lieu le 4 Juin, suivie de la cérémonie de clôture.

Ordre du jour

12. Le Bureau a adopté le projet établi par le Secrétariat Général de l'OUA et figurant dans le document ESCAS/EC/1/321-87. Il comporte cinq points :

- Rapport d'activités du Secrétaire Général de l'OUA.
- L'Afrique et la Décennie Mondiale du Développement Culturel.
- Préparation du Festival Panafricain des Arts et Cultures.
- Préparation de la 2ème CMAC.
- Divers.

POINT 1 - Rapport d'activités du Secrétaire Général de l'OUA.

13. Le document ESCAS/EC/1/324-87 a été présenté par le Secrétariat Général en deux volets :

- la mise en application des Résolutions de la CMAC,
- la promotion du cinéma et des industries culturelles.

14. Les langues Africaines et la tradition orale ont fait l'objet d'une communication complémentaire présentée par le Directeur du CELHTO/OUA et le Directeur Exécutif de l'EACROTANAL. Ces textes figurent en annexe.

15. On retiendra du Rapport d'activités du Secrétaire Général et des débats que depuis la 1ère CMAC :

- a) des mesures ont été prises par l'OUA, les Etats Membres et l'EACROTANAL pour mettre en application certaines résolutions,
- b) certains sujets tels que le marché commun culturel africain et les industries culturelles devraient mieux apparaître dans les préoccupations de l'OUA,
- c) les institutions sous régionales ou régionales gagneraient à être renforcées pour participer davantage au programme culturel de l'OUA.

16. Lors des débats, le délégué du Mozambique a fait état des conclusions de la première Conférence des Ministres de la Culture d'Afrique Australe tenue à LUSAKA (Zambie) du 11 au 16 Juin 1986. Il a fait également part au Bureau, de la situation grave qui prévaut dans la région de l'Afrique Australe par suite de la politique d'agression barbare menée par l'Afrique du Sud contre ses voisins. C'est ainsi que le Mozambique a, une fois encore, subi vendredi 29 Mai 1987, l'attaque d'un commando venu d'Afrique du Sud. Il ressort que cette situation de violence, non seulement cause d'énormes pertes matérielles et en vies humaines, mais empêche également les Etats de consacrer plus de ressources au développement (Cf. Annexe V). Le Bureau a décidé d'émettre une recommandation à ce sujet.

POINT II - L'Afrique et la décennie mondiale du développement culturel.

17. Le rapport introductif du point sur la Décennie Mondiale du Développement Culturel a été présenté par M. BASILE KOSSOU, Consultant auprès de l'UNESCO.

18. La proclamation de la Décennie trouve sa genèse dans la série de Conférences régionales de l'UNESCO sur les politiques culturelles engagées à Venise à partir de 1970 et dont l'aboutissement a été la tenue à Mexico en Avril 1982, d'une Conférence Mondiale (Mondialcult).

19. Dans le cadre de ces rencontres régionales se situait la Conférence inter-gouvernementale pour l'Afrique, (Africacult), organisée à Accra en 1975 en coopération avec l'OUA.

20. Au terme des consultations entreprises au niveau de la communauté internationale, la Décennie a été officiellement proclamée par la 41ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 1986.

A. Objectifs de la Décennie.

21. Les objectifs de la décennie sont les suivants :

- 1) Prise en compte de la dimension culturelle du développement.
- 2) Affirmation et enrichissement des identités culturelles.
- 3) Elargissement de la participation à la vie culturelle.
- 4) Coopération culturelle internationale.

22. Le représentant de l'UNESCO a par ailleurs indiqué que des instances et structures de mise en oeuvre et de suivi seraient instituées.

B. Participation de l'Afrique.

23. Les débats qui ont suivi l'exposé, ont tourné autour de la contribution de l'Afrique à la Décennie, à travers notamment :

- a) la participation : aux structures et instances de mise en oeuvre et de suivi qui seront instituées par l'UNESCO;
- b) la définition, l'élaboration et l'exécution de projets nationaux, sous régionaux, régionaux et panafricains;

c) le renforcement du Fonds Culturel interafricain.

24. Pour ce faire, il convient :

- a) au niveau des Etats, de créer des comités nationaux;
- b) aux niveaux sous-régional, régional et panafricain, de mobiliser et renforcer les institutions culturelles, les organismes d'intégration économique, et les centres de recherche scientifique et technique.

25. Les projets sous-régionaux, régionaux et panafricains seront définis sous l'impulsion de l'OUA qui en confiera la mise en oeuvre et le suivi aux institutions africaines tout en assurant la coordination.

26. L'impact et le succès de la Décennie en Afrique dépend du renforcement de la coopération à tous les niveaux d'une part, et de l'articulation de la science, de la culture et de l'économie, d'autre part. A cet égard, le Bureau de la Conférence demande au Secrétariat Général de situer le Premier Congrès Scientifique Africain (Brazzaville, 1987) le Festival Panafricain des Arts et Cultures (Dakar 1988-1989) et le Festival Panafricain de Musique Traditionnelle (Kinshasa 1988) dans le cadre de la participation effective de l'Afrique à la Décennie.

C. Orientations

27. Les orientations suivantes ont été données à titre indicatif, comme pouvant servir de cadre de projets :

- 1) Création d'un Marché Commun Culturel Africain.
- 2) Développement des industries culturelles endogènes.
- 3) Développement des communications.
- 4) Promotion des pharmacopées et médecines traditionnelles et des technologies endogènes.
- 5) Création d'une Université de l'Unité Africaine.
- 6) Promotion des langues africaines.

28. En conclusion, le Bureau demande au Secrétariat Général d'engager une réflexion sur les modalités concrètes de la participation de l'Afrique à la Décennie mondiale du développement culturel, et d'en présenter les résultats à la prochaine Conférence prévue à Ouagadougou (Burkina Faso) en 1983.

POINT III. Préparation de la 2ème CMAC.

29. Le Chef de la délégation du Burkina Faso a exposé les dispositions prises à Ouagadougou pour accueillir la 2ème CMAC. C'est ainsi qu'a été créé un Comité national qui se réunit chaque semaine. Une estimation budgétaire a été également faite : elle se chiffre à 30 millions CFA.

30. Le Bureau a recommandé à la délégation du Burkina Faso :

- a) de rencontrer la délégation Mauricienne pour profiter de son expérience en la matière,
- b) de discuter avec le Secrétariat Général de l'OUA des diverses modalités pratiques et des manifestations culturelles à organiser (exposition, films...) pendant la conférence,
- c) de faire connaître dès que possible la date exacte de la Conférence.

31. Le Bureau a pris acte de l'offre faite par le Chef de la Délégation Egyptienne de mettre à la disposition du Burkina Faso une équipe de langue arabe. Il s'en réjouit et a remercié l'Egypte. Il a invité les Etats Membres à apporter leur concours au Burkina Faso pour la réussite de cette Conférence.

32. Par ailleurs pour la 2ème CMAC le Bureau a arrêté le thème général et les sous-thèmes suivants :

I. Thème Général : L'Afrique et la Décennie Mondiale du Développement Culturel.

SOUS-THEMES

- Marché Commun Culturel.
- Formation des personnels du développement culturel.
- Les Industries Culturelles endogènes.
- Coopération Culturelle inter-africaine.
- Participation de l'Afrique à la Décennie Mondiale du Développement Culturel.

II. Situation en Afrique Australe.

III. Dates de la 2ème CMAC.

IV. Divers.

POINT IV - Préparation du Festival Panafricain des Arts et Cultures.

32. En l'absence de M. Pathé Diagne, Président de l'AIFESPAC et Commissaire Général du Festival, les membres du Bureau ont procédé à un échange de vues sur ce sujet.

33. Tout en réaffirmant leur soutien au projet du Festival conformément à la Résolution CMAC/Res.13(I), ils ont déploré de n'avoir pas d'informations précises quant aux conditions de participation, de financement et d'organisation des diverses manifestations. Ils ont donc demandé à la Délégation du Sénégal d'agir auprès du Commissaire Général du Festival pour que les informations nécessaires leur parviennent dès que possible.

POINT V - Divers

34. Le Secrétariat Général de l'OUA a informé la réunion de l'état d'avancement de deux importants projets :

- a) le Congrès des hommes de science en Afrique qui se tiendra à Brazzaville (Congo) du 25 au 30 juin 1987; il en a indiqué le thème général et les sous-thèmes,
- b) le festival panafricain de musique traditionnelle prévu en Juillet 1988, des contacts sont en cours pour l'organiser au Zaïre.

35. Le Bureau a recommandé que ces importantes manifestations soient placées dans le cadre de la Décennie Mondiale du Développement Culturel.

36. Par ailleurs le Bureau a chargé le Secrétariat Général de l'OUA en collaboration avec le CSSA d'inciter les Etats Membres à participer aux Jeux Olympiques de Séoul et à y présenter des manifestations culturelles.

CEREMONIE DE CLOTURE.

37. Elle s'est déroulée le 4 Juin en présence des délégués, des invités et des représentants de la presse.

38. Le Rapporteur Général a donné lecture à l'assistance du Communiqué final et des Recommandations.

39. Le délégué du Mozambique a présenté une motion de remerciements qui a été adoptée par acclamations.

40. S. E. M. le Ministre Parsuraman, Président du Bureau de la lère CMAC, a prononcé l'allocution de clôture.

41. Tous ces textes sont annexés au Rapport.

ANNEXES

1. Liste des participants
2. Allocution d'ouverture de M. A. N. Chimuka
3. Allocution d'ouverture de S.E. M. A. Parsuman
4. Communication complémentaire du CELHTO/OUA
5. Communication complémentaire de l'EACROTANAL
6. Communication de la délégation du Mozambique
7. Recommandations
8. Communiqué Final
9. Motion de remerciements
10. Allocution de clôture de S.E. M. A. Parsuraman

PARTICIPANTS

1. MAURITIUS
Chairman
 - Hon. A. PARSURAMAN, Minister of Education, Arts and Culture.
 - Mr. B. GOORDYAL, Permanent Secretary, Ministry of Education, Arts and Culture.
2. EGYPT
Vice-Chairman
 - H.E. Mr. Mohammad Ezz El Dean CHARAFF, Assistant Minister of Foreign Affairs.
3. SENEGAL
Vice-Chairman
 - Mr. Amadou LAMINE SY, Secretary General, Ministry of Culture.
4. MOZAMBIQUE
Vice-Chairman
 - Mr. Salomao Julio MANHICA, National Director of Culture, Ministry of Culture.
5. BURKINA FASO
 - H.E. Mrs. Bernadette SANOU, Minister of Culture.
 - Mr. Ambroise BALMA, Expert.
6. GABON
Rapporteur Général
 - Mr. Anguillet Pierre AYAMIE, Director of Culture, Ministry of Culture.
7. OAU Secrétariat
 - Mr. CHIMUKA, Deputy Secretary-General
 - Pr. Albert A.K.EKUE, Director of the Division of Education and Culture
 - Mr. Marcel DIOUF, Head of Culture Section.
8. CELHITO/OAU
 - Mr. Dioulde LAYA, Director of Celhto
9. UNESCO
 - Mr. Basile KOSSOU, Consultant
10. EACROTANAL
 - Mr. Henri RAHAINGOSON, Executive Director

DISCOURS DE M. A. N. CHIMUKA, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT CHARGE DE L'ESCAS

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici de nouveau à l'île Maurice dans ce beau site où se tenait en Avril 1986, la Première Conférence des Ministres Africains de la Culture.

Le nombre et la qualité des délégations qui y assistaient, l'intérêt des thèmes discutés, l'accueil et la parfaite organisation, tout cela avait fait de ce Rendez-vous un événement significatif. En effet dix ans après l'adoption de la Charte Culturelle, alors que l'OUA venait de consacrer son 21ème Sommet à l'examen critique de la situation économique et sociale de notre Continent, la Conférence des Ministres Africains de la Culture venait illustrer la volonté des Etats Membres de faire désormais de notre Culture, le soubassement avéré de notre Développement.

Vous vous souviendrez qu'à cette occasion, le Secrétaire Général de l'OUA, M. Idé OUMAROU, vous soutenait que "Culture et développement sont aujourd'hui en Afrique deux terrains d'une même bataille... d'une même survie". Et il ajoutait : "plus qu'une simple réaction de refus et de rejet de l'assimilation et du mimétisme, l'organisation de notre vie culturelle s'impose plutôt comme un impératif de développement".

Quelques jours plus tard à Yaoundé au Cameroun, à la 12ème session de la Conférence Ministérielle de la CEA, il invitait résolument nos planificateurs et nos économistes "à mettre au point des mesures techniques et administratives facilitant l'insertion de nos données culturelles dans nos projets et programmes de développement." Ainsi progressivement, depuis votre première Conférence une nouvelle démarche se profile, alliant Culture et Développement de l'Afrique.

Monsieur le Président,

Dans ces efforts incessants, comment ne pas se réjouir des initiatives et actions menées par le Gouvernement Mauricien? Son Premier Ministre, l'Honorable ANEERCOD JUGNAUTH, l'a bien marqué en vous accueillant l'an dernier et en présidant personnellement l'ouverture de vos travaux. L'atteste également, l'attention particulière que vous-même Monsieur le Ministre, avez apportée à suivre avec le Secrétariat Général de l'OUA, les diverses Résolutions de votre Conférence. C'est dans ce cadre que vous avez convié cette réunion du Bureau. Conformément à la Résolution no.10, dans l'intervalle des sessions de votre Conférence, en concertation avec le Secrétariat Général de l'OUA, vous aurez à examiner le suivi de vos décisions précédentes et à préparer votre prochaine Conférence qui aura lieu au Burkina Faso en 1988. Tout ceci le prouve à l'évidence : rien n'est laissé au hasard; organisation et méthode caractérisent bien la Conférence des Ministres Africains de la Culture. Je m'en réjouis.

Mais vous avez aussi voulu marquer dans vos réflexions, l'appartenance de l'Afrique au Monde en valorisant notre rôle dans la préparation et le déroulement de la Décennie Mondiale du Développement Culturel (1988-1997). Vous le ferez, j'en suis sûr, non seulement dans le cadre des relations que nos Etats entretiennent avec l'UNESCO, mais aussi dans le cadre de la coopération entre l'OUA et l'UNESCO. Déjà en Décembre dernier, moins de quinze jours après que l'Assemblée Générale des Nations Unies eut proclamé cette Décennie, la 2ème Conférence panafricaine des Associations et Clubs UNESCO tenue à Yaoundé a lancé une série d'initiatives pour sensibiliser le public africain à l'évènement.

Tout récemment le Directeur Général de l'UNESCO, M. Amadou M'BOU, a soumis à la 126ème session du Conseil Exécutif un Rapport sur le projet de création d'un Comité intergouvernemental chargé d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre de la Décennie Mondiale du Développement Culturel. Tout cela mérite que le Bureau se concerte pour proposer aux Etats Membres des mesures concrètes.

Il en va de même du prochain Festival Panafricain des Arts et Cultures. Comme vous le savez, l'OUA a exprimé son appui à ce projet et aux diverses manifestations qui sont prévues. Sur invitation de S.E. le Président Abdou Diouf, une cérémonie marquera à Gorée, le 3 Juillet, la pose de la première pierre du Mémorial dédié à l'Afrique et à la Diaspora. Du 3 au 13 Juillet se tiendra à Dakar un Symposium sur "Monde Noir et Panafricanisme." Tout en félicitant l'Association du Festival de ses actions, peut-être devrions-nous échanger quelques idées à ce sujet.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est parce que tous ces sujets préoccupent l'OUA, que nous avons convié à cette réunion un certain nombre d'organisations internationales ou interafricaines. Je les remercie d'avoir accepté de nous apporter leur coopération et je les salue bien fraternellement.

Je voudrais enfin à travers vous Monsieur le Président, remercier le Premier Ministre, le Gouvernement et le Peuple Mauriciens pour l'accueil fraternel qui nous a été offert.

Allocution d'ouverture de S.E. Monsieur Armoogum Parsuraman, Ministre de l'Education
des Arts et de la Culture et Président du Bureau du Conseil des Ministres
de la Culture

J'ai l'insigne honneur et le privilège d'accueillir chaleureusement mes honorables collègues du Bureau des Ministres Africains de la Culture, les distingués observateurs et les membres du Secrétariat de l'OUA dirigé par Mr. Chimuka, adjoint au Secrétaire Général. J'ai aussi le plaisir d'accueillir tous nos invités et amis qui nous ont toujours spontanément soutenus dans notre démarche en vue d'améliorer les avenues de coopération dans le domaine du développement culturel.

Cette réunion, nous le savons, aurait pu se tenir plus tôt, pendant la première semaine de mai, mais cela n'a pas été possible. Néanmoins, nous étions toujours conscients de cette obligation morale de réunir le Bureau avant la fin de la première moitié de cette année. Aujourd'hui, fidèles à notre mission, nous sommes en mesure de maintenir notre rendez-vous avec cet événement significatif dans l'histoire Africaine.

Nous ne pouvions rester insensibles au vote de remerciements adressé au gouvernement et au peuple de l'Île Maurice au cours de la première réunion de la Conférence des Ministres Africains de la Culture, quand la Conférence "en signe de reconnaissance et de fidélité à la Charte Culturelle, signée à Port Louis, a souhaité à l'unanimité que notre pays, qui fut témoin de la naissance de cette charte, soit requis par le Bureau de faire le suivi des délibérations.

Il y a onze ans, l'Île Maurice eut l'insigne honneur et le privilège d'accueillir la treizième Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine. L'année dernière, nous avons accueilli, ici même, la première réunion des Ministres de la Culture des Etats Africains.

Aujourd'hui, nous nous réunissons à nouveau à l'Institut Mahatma Gandhi, lieu des rencontres importantes et historiques organisées à l'Île Maurice. Nous devons nous rappeler que c'est ici - il y a onze ans - que fut adoptée la Charte Culturelle de notre organisation, au cours de la treizième réunion au Sommet.

Nous nous rappelons aussi avec beaucoup de fierté et de satisfaction le succès de la première Conférence de la Culture des Etats membres de l'OUA, tenue les 14 et 15 Avril 1986 à l'Institut Mahatma Gandhi. Devrions nous également nous rappeler que 33 Chefs de délégations parmi lesquels 20 Ministres et 16 observateurs de plusieurs organisations régionales et internationales étaient présents à cette Conférence, qui avait été précédée d'une réunion des experts, du 7 au 11 avril 1986.

Encore une fois, c'est notre privilège d'accueillir la première réunion du Bureau de la Conférence des Ministres de la Culture de l'Organisation de l'Unité Africaine. En tant que président du Bureau et en concertation avec le gouvernement, nous avons pensé qu'il était nécessaire de convoquer cette réunion, une année après la première Conférence, afin d'examiner le progrès qui a été accompli, en particulier dans les domaines qui furent l'objet des discussions au départ.

Parmi les thèmes qui ont été abordés, nous pouvons relever ceux-ci, qui sont de première importance :

- Coopération culturelle inter-états;
- coopération culturelle régionale, panafricaine et internationale,
- l'examen d'un plan de développement culturel,
- mise en place de la Conférence des Ministres Africains de la Culture.

La première réunion des Experts et des Ministres de la Culture tenue l'année dernière, a institutionalisé la Conférence des Ministres de la Culture de l'Organisation de l'Unité Africaine, et à l'Île Maurice, nous sommes fiers d'être, encore une fois, une force motrice pour la Renaissance de la Culture Africaine.

En effet, la 43ème session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine tenue à Addis Ababa du 25 Février au 4 Mars 1986, ayant examiné le rapport du Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine sur la préparation de la Première Conférence des Ministres Africains de la Culture, a demandé à la Conférence de discuter les voies et moyens rendant possible l'établissement d'un Plan d'Action Culturel, conforme au Plan de Lagos pour le développement économique de l'Afrique.

A la réunion du Bureau programmée pour les trois prochains jours, nous allons nous consacrer à l'étude de nombreux points soulevés à la première conférence en Avril 1986. Ceci comprendra, entre autres un suivi des résolutions et recommandations déjà adoptées :

- La préparation de la 2ème Conférence des Ministres Africains de la Culture,
- l'Afrique et la Décennie du développement Culturel Mondial,
- la préparation du festival Panafricain des Arts et de la Culture.

Nos délibérations sont conformes à la Résolution 10. de la Conférence des Ministres Africains de la Culture, qui a établi un organisme de consultation entre les Ministres Africains de la Culture et qui a recommandé "que l'Organisation de l'Unité Africaine soit pourvue des moyens nécessaires afin d'effectuer le suivi des décisions adoptées, en particulier, par la mise en place d'un groupe de travail composé des membres du Bureau de la Conférence.

Cette commission se rencontrera dans l'intervalle des sessions de la Conférence en concertation avec le Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et aura la tâche de préparer de façon rationnelle et efficace les délibérations de la Conférence des Ministres. "

Nous attendons tous avec impatience le développement des voies et moyens pratiques et concrets pour la mise en oeuvre des résolutions déjà adoptées par la Conférence. Je voudrais à nouveau exprimer notre plaisir de vous accueillir et notre appréciation profonde que vous ayez répondu à notre invitation.

Distingués invités, mesdames et messieurs, nous sommes confiants que nos travaux viendront soutenir les actions déjà entreprises pour la promotion du développement Culturel Africain. Nous faisons face à un défi : sachons le relever !

J'ai maintenant le grand plaisir de déclarer ouverte la première réunion du Bureau du Conseil des Ministres Africains de la Culture. Merci.

Vive l'Ile Maurice ! Vive l'Organisation de l'Unité Africaine !

COMMUNICATION COMPLEMENTAIRE DU CELHTO/OUA

Outre des activités signalées dans le Rapport du Secrétariat Général, le centre coordonne, suite à des contrats avec l'UNESCO, 2 projets nouveaux :

- 1°) Production en commun des matériels de lecture en Hausa et Fulfulde; financé par le Programme intergouvernemental pour le Développement de la Communication; (PIDC - UNESCO) IL vise à élaborer et publier des textes de lecture et des ouvrages techniques pour adultes alphabétisés dans sa langue.
- 2°) Traduction en Fulfulde de la version abrégée de "l'Histoire générale de l'Afrique," sous l'égide de la Société d'Etudes Peules. Le CELHTO s'entend à ce que la traduction soit entreprise dans d'autres langues africaines.

De plus, en application des résolutions 4, 8 et 17 de la CMAC, le CELHTO organise, dans la première quinzaine d'août 1987, la réunion des centres de Traditions Orales et Langues africaines (CERDOTOLA, CICIBA, EACROTANAL etc..) et des institutions concernées (ALECSO, ICO, ISESCO etc..) avec la participation d'organisations internationales (UNESCO, ACCT etc..). Son objectif est d'assurer une meilleure coordination des programmes respectifs et de renforcer la coopération.

Diouldé LAYA
Directeur du CELHTO/OUA

ANNEXE 5

COMMUNICATION COMPLEMENTAIRE DU CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES TRADITIONS ORALES ET LANGUES NATIONALES AFRICAINES EN
AFRIQUE DE L'EST (EACROTANAL)

NOTE PRELIMINAIRE.

Le présent rapport ne porte pas sur l'EACROTANAL dans son ensemble, mais se limitera aux programmes et activités de l'EACROTANAL qui entrent dans la ligne des résolutions adoptées par la Première Conférence des Ministres Africains de la Culture, donc depuis avril 1986.

Rappelons toutefois, à titre introductif, que l'EACROTANAL est l'équivalent du CELHTO pour l'Afrique de l'Ouest, et du CERDOTOLA pour l'Afrique Centrale; donc son objectif est aussi de coordonner et d'animer :

1. la collecte, la préservation et l'exploitation des traditions orales;
2. les activités relatives à la promotion des langues africaines;
3. la recherche sur les cultures africaines.

Comme le CELHTO et le CERDOTOLA, l'EACROTANAL doit sa naissance à l'initiative de l'UNESCO et de l'OUA, ses programmes et activités bénéficient de l'assistance morale, matérielle et/ou financière de ces organisations internationales. L'EACROTANAL a également eu le soutien d'autres organisations comme l'ACCT, la SIDA, l'ACDI et de certains gouvernements.

BILAN DES ACTIVITES ET PERSPECTIVES DANS LA LIGNE DE LA CMAC.

1. PROMOTION DES LANGUES AFRICAINES.

Parmi les résolutions adoptées par la 1ère CMAC figurent la proposition d'un Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique ainsi que la proposition sur l'adoption du Kiswahili comme une des langues de travail de l'OUA.

Dans cette double perspective, les efforts de l'EACROTANAL ont porté sur deux points :

- .. La promotion du Kiswahili;
- .. La promotion des langues nationales.

1.1 La promotion du Kiswahili.

Avec l'aide de l'OUA et la contribution d'autres organismes comme l'UNESCO/SIDA, l'ACCT, l'EACROTANAL a organisé en Décembre 1986, un Premier Atelier International sur la promotion du Kiswahili comme Langue de Communication Régionale.

Ont participé à ce Premier Atelier 43 chercheurs, enseignants, journalistes, écrivains, traducteurs, interprètes et observateurs de différents pays ayant en commun l'usage du Kiswahili. Selon le programme qui a été proposé à cette occasion, les participants ont eu à se pencher sur trois points :

- La proposition d'une version finale de la Charte Culturelle de l'Afrique en Kiswahili. A ce propos, deux versions Swahili de cette Charte avaient été soumises à l'Atelier, l'une préparée par le BIL/OUA de Kampala, à partir de la version française, l'autre préparée par Mr. TEMU, Consultant UNESCO/OUA à partir de la version anglaise.

Après l'examen de ces deux versions, les participants ont adopté un certain nombre de recommandations, et la rédaction de la version définitive a été confiée à des juristes Tanzaniens pour une harmonisation linguistique et juridique de la Charte. Cette version finale sera envoyée au Secrétariat de l'OUA pour son adoption finale par les instances dirigeantes de l'OUA.

- La proposition d'une version harmonisée relative au Lexique Thématique de l'Afrique Centrale (LETAC); il s'agit d'une traduction, à partir du français vers le Kiswahili; d'une liste de vocabulaires portant sur la vie économique et sociale l'information et le sport. Lancée à l'initiative de l'ACCT, la traduction a été préparée par une équipe Zairoise, puis soumise pour commentaires à une équipe Tanzanienne de l'Institut de Kiswahili de l'Université de Dar-es-Salaam. Comme pour le point précédent, les participants à l'Atelier étaient invités à faire des recommandations pour une version harmonisée du projet, le but étant d'utiliser le produit final pour la rédaction de manuels pour l'alphabétisation et/ou l'éducation de base à caractère régional.
- La proposition de création d'un Conseil International du Kiswahili. Selon l'avis des participants, un tel Conseil vient à son heure, mais qu'il n'aboutisse pas à la mise en place d'une structure qui demanderait trop de moyens.

A l'issue de l'Atelier, un certain nombre de recommandations générales ont faites notamment à propos du Kiswahili (Ref. le Rapport de Synthèse de l'Atelier).

1.2 La promotion des Langues Nationales.

Dans cette perspective, l'EACROTANAL a organisé avec le concours de l'OUA et du CELMTO, un premier Concours Littéraire en Langues Nationales. Trois pays ont d'ores et déjà terminé le concours : l'Ethiopie, Madagascar et la Tanzanie.

Toujours dans la même volée, le Secrétariat est en train de lancer un deuxième concours littéraire en Langues Nationales mais cette fois-ci couplé avec la présentation sous forme de bande dessinée.

Enfin, à l'heure actuelle, les efforts de l'EACROTANAL tendent à encourager et à renforcer des projets de confection de lexiques spécialisés et de dictionnaires monolingues en langues africaines et des dictionnaires bilingues (langue nationale et autre langue africaine ou non).

2. PROMOTION DES ETUDES SUR LES TRADITIONS ORALES.

Les traditions orales sont parties intégrantes de la culture africaine; dans cette perspective et dans la ligne de la première CMAC, l'EACROTANAL a lancé un certain nombre de programmes.

2.1 L'Album de Musique Traditionnelle.

Avec l'aide de l'UNESCO, l'EACROTANAL est en train de préparer avec le concours des Etats Membres qui ont accepté de participer au projet l'élaboration de quelques albums de musique et de chants traditionnels africains.

Les albums se présenteraient sous la forme de cassettes contenant quatre chants et musique par pays, accompagnées d'une note introductive sur la musique du pays participant, avec les textes des chants en langues d'origine et les traductions française et anglaise; l'ensemble sera accompagné de 2 à 3 diapositives sur les performances ou les instruments de musique.

2.2 La Collection de Proverbes.

Le Secrétariat de l'EACROTANAL a invité ses Etats Membres à participer à la collecte ou compilation de proverbes et de maximes portant sur des thèmes communs.

Le premier thème proposé par le Secrétariat de l'EACROTANAL a porté sur " les Enfants et les Jeunes" dans les proverbes et maximes de l'Afrique de l'Est. A présent, deux pays, la Tanzanie et Madagascar

ont remis au Secrétariat les résultats de leurs collectes pour fin de publication; d'autres Etats Membres sont encore, dans la phase de collecte et soumettront les résultats de leurs travaux dans un proche futur.

Un deuxième thème, "La Femme" dans les proverbes et maximes de l'Afrique de l'Est, figure au prochain programme du Secrétariat et d'ores et déjà un certain nombre d'institutions nationales ont manifesté leur intérêt pour le projet.

2.3 Collection de Contes pour Enfants.

Enfin dans le cadre de la promotion des langues nationales aussi bien que dans celui de la mise en valeur du patrimoine culturel, le Secrétariat prépare en ce moment la publication de trois contes adaptés pour le public enfant. Ces contes paraîtront en langues nationales avec la traduction anglaise et la traduction française afin d'atteindre un public plus vaste et permettre ainsi l'échange des cultures. Le projet est réalisé avec le soutien de l'UNESCO.

CONCLUSION.

Encore une fois, les programmes d'activités qui ont été développés dans ce rapport ont été limités à ceux qui se rapportent de près aux résolutions de la première CMAC, peut-être, pour être complet, faut-il y ajouter, l'organisation de soutiens logistiques, telle l'organisation de stages sur la promotion des langues africaines et/ou sur la collecte, la préservation et l'exploitation des traditions orales; à ce propos, deux stages sont en préparation le premier, avec le concours du BRENDA/UNESCO, prévu pour Juillet 1987, à Zanzibar; le second, prévu à Addis Abéba pour Janvier 1988. Le Secrétariat de l'EACROTANAL est aussi d'ores et déjà en train de préparer la tenue, en septembre 1988, d'un Colloque International sur la Politique Linguistique et la Planification Linguistique (expériences, bilan, problèmes, etc...)

H. Rahaingoson
Directeur Exécutif de
l'EACROTANAL

COMMUNICATION DE LA DELEGATION DU MOZAMBIQUE

Commentaires généraux au Rapport d'Activités du

Secrétaire Général de l'OUA

Le rapport qui vient d'être présenté par le Secrétariat de l'OUA est un témoignage des efforts menés par l'OUA en vue de promouvoir le développement culturel et la coopération en Afrique. Je félicite l'OUA et son Secrétariat.

J'aimerais l'enrichir en ajoutant une information très rapide sur quelques réalisations mises en place au Mozambique après la 1ère Conférence des Ministres de la Culture et en vue de matérialiser ses décisions et recommandations :

1. La Première Conférence des Ministres de la Culture de l'Afrique Australe.

Cette Conférence s'est tenue du 11 au 16 Juin 1986, à Lusaka (Zambie). Y ont participé les pays suivants : l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Swaziland, le Zimbabwe et le pays hôte la Zambie. Le Gabon a été présent en tant que Président du Conseil Administratif du CICIBA. (Centre International des Civilisations Bantu).

Pendant cette Conférence ces décisions ont été prises :

- . l'institutionnalisation de la Conférence des Ministres de la Culture de l'Afrique Australe, qui tiendra ses sessions régulières chaque deux ans (le Zimbabwe abritera la prochaine Conférence cette année);
- . inviter la Tanzanie à participer aux prochaines Conférences;
- . autoriser le Bureau élu (composé de la Zambie, Président; le Zimbabwe, Vice-Président; et le Mozambique, rapporteur) à coordonner les activités déjà approuvées.

Egalement la Conférence a recommandé que :

- . le sommet de la SADCC (la Conférence de Coordination du Développement de l'Afrique Australe) puisse considérer positivement la création d'une structure qui s'occupera de la culture au sein de cet organisme régional de coopération;

- .. tous les pays accordent leur soutien au document "Cultural Cooperation for Development in Southern Africa - UNDP";
- . tous les pays soient encouragés à prendre des mesures et des actions concrètes en vue de leur participation au Programme de la Décennie Mondiale du Développement Culturel;
- .. une demande soit présentée à l'UNESCO pour financer un séminaire sur les industries culturelles endogènes dans les pays de la SADCC;
- . le Bureau considère les possibilités de mise en place d'un Institut de Recherche Culturelle en Afrique Australe.

Un représentant de l'UNESCO a participé à cette Conférence, mais le Secrétariat de l'OUA n'était pas représenté. J'ignore les raisons.

2. La Coopération Culturelle entre les Cinq.

Pendant le dernier sommet des Chefs d'Etat des Cinq Pays Africains de Langue Portugaise (Angola, Cap-Vert, Guiné Bissau, Mozambique, Sao Tomé et Príncipe), un Programme Général de Coopération, incluant la coopération culturelle, a été adopté.

- . Le Mozambique continue de développer la coopération culturelle bilatérale avec plusieurs pays en Afrique et le monde entier. J'ai le plaisir d'informer l'assistance que notre pays vient de signer un Accord de Coopération Culturelle avec l'Ile Maurice.

Même sans entrer dans des détails, je crois, Monsieur le Président, que le Rapport présenté par le Secrétariat de l'OUA, ce que je viens de dire, ce que d'autres orateurs ont dit, tout ça constitue la meilleure preuve de nos efforts en vue de matérialiser la Charte Culturelle de l'Afrique et les décisions et recommandations de la Première Conférence des Ministres Africain de la Culture.

Monsieur le Président,

Je viens du Mozambique, de l'Afrique Australe, vous le savez. Permettez-moi d'attirer l'attention de tous les membres du Bureau sur la situation de tension et de guerre qui prévaut dans cette région. Le régime raciste, minoritaire et illégal de l'apartheid - universellement condamné en tant que crime contre l'Humanité - continue d'opprimer les peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie, continue d'agresser les pays voisins, particulièrement l'Angola et le Mozambique. En ce moment où je parle, mon pays vit une période de deuil, parce que les assassins professionnels de Prétoria viennent de s'attaquer à Maputo, notre capitale : trois citoyens innocents ont été tués, quatre résidences ont été partiellement détruites, notre indépendance et notre souveraineté ont été violées. D'après les informations que j'ai reçues, trois des agresseurs ont été emprisonnés par nos Forces de Défense et Sécurité.

Au-delà de ses agressions directes, l'Afrique du Sud continue de recruter des bandes qu'elle entraîne, équipe, arme et infiltre dans nos pays pour semer la terreur, la violence, la mort et la destruction. Je lance un appel pour que tous les hommes de culture et de science, tous les Etats et toute la Communauté Internationale renforcent leur soutien aux Peuples de l'Afrique Australe.

Notre but est :

- . la chute de l'apartheid;
- . la libération des peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie;
- . l'indépendance, le développement économique et socio-culturel de tous nos Peuples et Etats.

Je suggère, Monsieur le Président, qu'un point concernant la situation en Afrique Australe soit inscrit à l'Ordre du Jour de la 2ème Conférence des Ministres Africains de la Culture.

Merci par votre attention.

Solomão J. Manhiça

(22 Juin 1987)

RECOMMANDATION no.1

SUR LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA
CULTURE D'AFRIQUE AUSTRALE

Le Bureau de la CMAC, réuni à Port Louis, (Ile Maurice) du 2 au 4 Juin 1987;

Ayant pris connaissance des conclusions de la 1ère Conférence des Ministres de la Culture d'Afrique Australe tenue à LUSAKA (Zombie) du 11 au 16 Juin 1986,

Constatant que cette initiative prise par les Etats Membres concernés répond aux Résolutions de la 1ère CMAC et à la Charte Culturelle de l'Afrique,

Persuadé qu'elle est de nature à faciliter la coopération culturelle africains,

1. SALUE avec satisfaction la création de la Conférence des Ministres de la Culture d'Afrique Australe,
2. INVITE le Secrétaire Général de l'OUA et le Directeur Général de l'UNESCO à accorder à cette Conférence le soutien nécessaire.

ANNEXE 7b

RECOMMANDATION no 2 SUR LA RATIFICATION

DE LA CHARTE CULTURELLE DE L'AFRIQUE

Le Bureau de la CMAC réuni à Port Louis du 2 au 4 Juin 1987.

Ayant entendu le Rapport présenté par le Secrétaire Général de l'OUA,

Notant avec satisfaction que depuis la 1ère CMAC la Charte Culturelle de l'Afrique a été ratifiée par l'Algérie, le Burkina Faso et le Nigéria, ce qui porte à 30 les Etats ayant accompli cette formalité,

1. FELICITE ces Etats,
2. EXHORTE les autres Etats Membres à ratifier dès que possible la Charte, afin de permettre son entrée en vigueur.

RECOMMANDATION no.3 RELATIVE A LA SITUATION
EN AFRIQUE AUSTRALE

Le Bureau de la CMAC, réuni à Port Louis (Ile Maurice) du 2 au 4 Juin 1987,

Ayant entendu la communication que lui a faite, M.SALAMAO MANHICA, du Mozambique, Vice-Président de la CMAC, sur la situation de violence qui sévit en Afrique Australe par suite des agressions barbares et criminelles que multiplie le régime raciste d'Afrique du Sud contre ses voisins,

Sérieusement préoccupé par les conséquences de déstabilisation économique et socio-culturelle qu'entraîne une telle politique d'agression, sur les Etats d'Afrique Australe,

Se souvenant des divers engagements pris par les instances de l'OUA et la Communauté Internationale,

1. CONDAMNE les agressions barbares et criminelles perpétrées régulièrement par le régime raciste de Prétoria contre les Etats de l'Afrique Australe,
2. AFFIRME son soutien total à ces Etats frères et aux Mouvements de libération,
3. SALUE la mémoire des victimes des récentes agressions contre le Mozambique et exprime ses condoléances au Gouvernement, au peuple et aux familles éplorés,
4. DECIDE d'inscrire à l'ordre du jour de la 2ème CMAC un point à cet effet,
5. LANCE un appel aux institutions et aux hommes de science, des arts et des lettres pour qu'ils renforcent leur soutien aux Mouvements de libération, aux Peuples et aux Etats de l'Afrique Australe en vue de mettre fin à la guerre, d'établir la paix et la justice, de respecter les droits légitimes à l'indépendance et à la liberté des populations africaines et d'assurer la promotion, le développement et la coopération culturels dans la région.

COMMUNIQUE FINAL

1. A l'aimable invitation du Gouvernement de l'île Maurice, le Bureau de la 1ère Conférence des Ministres Africains de la Culture s'est réuni à Port Louis du 2 au 4 Juin 1987.

2. Participaient aux travaux :

- a) les Etats Membres suivants : Egypte, Sénégal, Gabon, Mozambique et Ile Maurice,
- b) des représentants de l'UNESCO et de l'EACROTANAL,
- c) une équipe du secrétariat général de l'OUA dirigée par M. Chimuka, Secrétaire Général Adjoint.

3. Une délégation du Burkina Faso conduite par Madame Bernadette Sanu, Ministre de la Culture, assistait également aux travaux, ce pays devant accueillir l'an prochain la 2ème CMAC.

4. Le Bureau sous la présidence de S.E. M. Parsuraman, Ministre de l'Education, des Arts et de la Culture de l'île Maurice a étudié;

- 1) le rapport d'activités du Secrétaire Général de l'OUA,
- 2) la préparation de la 2ème CMAC,
- 3) la préparation de la Décennie Mondiale du Développement Culturel,
- 4) la préparation du Festival Panafricain des Arts et Cultures.

5. Les échanges de vue qui ont suivi l'examen de ces sujets, ont permis d'évaluer la mise en application des Résolutions de la Première CMAC, de préparer d'une manière efficiente la 2ème CMAC ainsi que le rôle de l'Afrique dans la Décennie Mondiale du Développement Culturel (1988 - 1997) proclamée par l'Assemblée Générale et placée sous les auspices des Nations Unies et de l'UNESCO.

6. Le Bureau se félicite de la tenue prochaine à Brazzaville du 25 au 30 Juin 1987, du Premier Congrès des Hommes de Science en Afrique et de l'organisation en Juillet 1988 du Festival Panafricain de Musique traditionnelle. Il a recommandé que ces deux importantes manifestations marquent d'adhésion de l'OUA à la Décennie Mondiale du Développement Culturel.

7. Le Bureau exprime sa satisfaction et ses encouragements au Secrétaire Général de l'OUA pour les efforts qu'il déploie en vue de réaliser les objectifs du Plan de développement culturel de l'Afrique dit Plan de Port Louis.

8. Il renouvelle son soutien à M. Amadou-Mahtar M'BOW, Directeur Général de l'UNESCO pour l'oeuvre qu'il accomplit pour la promotion des Cultures.

9. Il exprime au Gouvernement et au Peuple Mauricien l'expression de sa profonde gratitude pour l'accueil et l'hospitalité qui ont été offerts aux délégations.

Fait à Port Louis le 4 Juin 1987,

Le Bureau.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Bureau de la Première CMAC réuni à Port-Louis (Ile Maurice) du 2 au 4 Juin 1987.

1. SALUE l'initiative prise par son Président, le Ministre Parsuraman, de convier cette session pour évaluer la mise en application des Résolutions précédemment adoptées, et pour préparer la 2ème CMAC,
2. LUI REND HOMMAGE pour l'action de concertation constante qu'il déploie pour rendre opérationnel le Plan de Développement Culturel de l'Afrique dit "Plan de Port-Louis",
3. REMERCIE S.E. M. le Premier Ministre, le Gouvernement et le Peuple de l'Ile Maurice pour l'accueil fraternel réservé aux délégations et pour les conditions confortables de travail qui leur ont été offertes,
4. EXPRIME sa vive gratitude à tous les personnels du Secrétariat et de service qui, par leur dévouement et leur compétence, ont rendu possible le parfait déroulement de la réunion.

ALLOCUTION DE CLOTURE DE M. A. PARSURAMAN
MINISTERE DE L'EDUCATION, DES ARTS ET DE LA CULTURE

Nous sommes maintenant arrivés à la fin de nos délibérations. Au cours de ces derniers jours, nous avons eu l'occasion d'échanger nos vues et nos expériences d'une manière franche, ouverte et cordiale. Le développement culturel en Afrique a été notre première préoccupation.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir tous nos collègues du Bureau, et il nous a également été possible de bénéficier des inestimables suggestions des observateurs de l'UNESCO et de l'EACROTANAL. Nous avons été spécialement honorés de la présence de notre collègue du Burkina Faso. Je suis certain que la 2ème Conférence des Ministres Africains de la Culture se tiendra sous les meilleurs auspices au début de 1988. La contribution de l'OUA, dirigé par le représentant du Secrétaire Général de l'OUA a été considérable. Nous sommes confiants que nos collègues dans le secteur culturel de l'OUA nous apporteront toute leur coopération.

Vous vous rappelerez qu'au cours de mon allocution d'ouverture, j'avais de nouveau exprimé notre désir d'honorer notre engagement moral quant au suivi des résolutions de la Première Conférence des Ministres que nous avons accueilli en Avril de l'année dernière. Et quel meilleur témoignage que notre adhésion à la lettre et au principe qui sont à la base de la Charte Culturelle qui fut conçue en 1976 à l'Île Maurice au cours du 13ème Sommet de l'OUA.

Nous nous rencontrons à la veille du lancement de la Décennie Mondiale pour le Développement Culturel, et nous allons bientôt nous atteler à la tâche de faire du développement culturel une partie intégrante du développement global - ce qui constitue un défi gigantesque. L'Afrique a besoin de plus d'unité et de solidarité. La coopération Sud-Sud peut être intensifiée, et nous sommes conscients que plus d'attention devrait être accordée à la réalisation des objectifs du Plan de Port-Louis pour le Développement Culturel. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est de traduire dans les faits ces objectifs culturels afin de répondre aux croissantes aspirations socio-économiques et culturelles de nos peuples.

Nous avons tous besoin de bénéficier des échanges de vues et d'expériences, des formulations de projets réalistes, pragmatiques et concrets. Je fais ici allusion aux industries culturelles, à la formation de planificateurs et d'administrateurs dans le domaine culturel, et à une plus grande participation des organisations gouvernementales, non-gouvernementales, régionales et internationales au processus dynamique de développement global.

Distingués collègues, observateurs et membres du Secrétariat de l'OUA, je suis d'avis que nous n'avons pas, en Afrique, épuisé toutes les avenues de coopération. Les résolutions et recommandations d'Avril 1986 sont encore valables, et un meilleur suivi à tous les niveaux est essentiel. C'est dans ce contexte que la participation de l'Afrique à la Décennie Mondiale du Développement Culturel aura toute sa signification.

Il n'y a qu'un très court intervalle entre cette réunion du Bureau et la tenue de la 2ème Conférence des Ministres Africains de la Culture, qui exigera beaucoup de réflexion, de préparation et de concentration. Nous savons que le Burkina Faso a déjà commencé les préparatifs préliminaires, en collaboration avec l'OUA. Nous savons également que des consultations avec la CEA et l'UNESCO seront nécessaires, pour nous permettre de rationaliser nos efforts, au lieu de les disperser ou de dissiper nos énergies. Nous sommes aussi conscients de la contribution significative que peuvent nous apporter les organisations régionales. Il existe bon nombre de sociétés Africaines, de personnes de ressources et d'instructeurs qui sont en mesure de nous soutenir dans la tâche qui nous attend. L'Afrique peut et doit se lancer dans une ère de renaissance culturelle dans le contexte global du développement.

Notre rapport et nos recommandations témoignent de notre croyance que les actions sont plus éloquentes que les mots. Cela est vrai aussi dans le domaine du développement culturel. Il nous faut des projets plus concrets et une plus grande volonté de nous demander pourquoi certains efforts, à l'encontre d'autres, ont été couronnés de succès. Il nous faut aussi un plus grand nombre d'études de cas, et nous aurons à trouver des avenues de coopération non encore explorées.

Distingués invités, mesdames et messieurs, ne s'est-on pas demandé pourquoi nous, à l'île Maurice, voulons promouvoir l'unité dans la diversité et un mauricianisme pluriculturel ? C'est parce que nous croyons que la coexistence pacifique. Un accident de l'histoire a fait de nous une société plurilingue, multiraciale et multireligieuse. Nous savons que nos racines se trouvent non seulement en Europe, en Asie, dans l'Océan Indien, mais également en Afrique.

Encore une fois, cela a été un grand honneur et un privilège pour nous d'accueillir la réunion du Bureau. Cela nous a aussi donné l'occasion de réaffirmer notre engagement pour une plus grande collaboration avec nos frères et soeurs Africains, tout particulièrement avec ceux qui peinent encore sous des barrières érigées par l'homme pour participer de façon plus efficace à la vie culturelle.

Je voudrais exprimer mes remerciements et mon appréciation à vous tous, membres de l'OUA et du Secrétariat local, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre au succès de cette réunion du Bureau.

RECOMMANDATION SUR LA
CONFERENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE.
D'AFRIQUE AUSTRALE

Le Bureau de la CMAC, réuni à Port Louis, Ile Maurice du 2 au 4 juin 1987;

Ayant pris connaissance des conclusions de la 1ère Conférence des Ministres de la Culture d'Afrique Australe tenue à LUSAKA (Zambie) du 11 au 16 juin 1986,

Constatant que cette initiative prise par les Etats Membres concernés répond aux Résolutions de la 1ère CMAC et à la Charte Culturelle de l'Afrique,

Persuadé qu'elle est de nature à faciliter la coopération culturelle africaine,

1. ~~S~~ALUE avec satisfaction la création de la Conférence des Ministres de la Culture d'Afrique Australe et encourage les Etats Membres,
2. INVITE le Secrétaire Général de l'OUA et le Directeur Général de l'UNESCO d'accorder à cette Conférence le soutien nécessaire.

RECOMMANDATION SUR LA RATIFICATION
DE LA CHARTE CULTURELLE DE L'AFRIQUE

Le Bureau de la CMAC,

Ayant entendu le Rapport présenté par le
Secrétaire Général de l'OUA,

Notant avec satisfaction que depuis la
1ère CMAC la Charte Culturelle de l'Afrique a été
ratifiée par l'Algérie, le Burkina Faso et le
Nigeria, ce qui porte à 30 les Etats ayant
accompli cette formalité,

1. FELICITE ces Etats,
2. EXHORTE les autres Etats Membres à
ratifier dès que possible la Charte,
afin de permettre son entrée en
vigueur,

RECOMMANDATION RELATIVE A LA SITUATION

EN AFRIQUE AUSTRALE

Le Bureau de la CMAC, réuni à Port Louis (Ile Maurice) du 2 au 4 juin 1987,

Ayant entendu la communication que lui a faite, M. SALAMAO MANHICA, du Mozambique, Vice-Président de la CMAC, sur la situation de violence qui sévit en Afrique Australe par suite des agressions barbares et criminelles que multiplie le régime raciste d'Afrique du Sud contre ses voisins,

Sérieusement préoccupé par les conséquences de déstabilisation économique et socio-culturelle qui entraîne une telle politique d'agression, sur les Etats d'Afrique Australe,

Se souvenant des divers engagements pris par les instances de l'OUA et la Communauté Internationale,

1. CONDAMNE les agressions barbares et criminelles perpétrées régulièrement par le régime raciste de Prétoria contre les Etats de l'Afrique Australe,
2. AFFIRME son soutien total à ces Etats frères et aux Mouvements de libération,
3. SALUE la mémoire des victimes des récentes agressions contre le Mozambique et exprime ses condoléances au Gouvernement, au peuple et aux familles éplorés,
4. DECIDE d'inscrire à l'ordre du jour de la 2ème CMAC un point à cet effet,

5. LANCE un appel aux institutions et aux hommes de science, des arts et des lettres pour qu'ils renforcent leur soutien aux Mouvements de Libération, aux Peuples et aux Etats de l'Afrique Australe en vue de mettre fin à la guerre, d'établir la paix et la justice, de respecter les droits légitimes à l'indépendance et à la liberté des populations africaines et d'assurer la promotion, le développement et la coopération culturels dans la région.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Bureau de la 1ère CMAC réuni à PORT LOUIS (Ile Maurice) du 2 au 4 juin 1987,

1. SALUE l'initiative prise par son Président, le Ministre Parsuraman, de convier cette session pour évaluer la mise en application des Résolutions précédemment adoptées, et pour préparer la 2ème CMAC,
2. LUI REND HOMMAGE pour l'action de concertation constante qu'il déploie pour rendre opérationnel le Plan de Développement Culturel de l'Afrique dit "Plan de Port Louis",
3. REMERCIE S.E. M. le Premier Ministre, le Gouvernement et le Peuple de l'Ile Maurice pour l'accueil fraternel réservé aux délégations et pour les conditions confortables de travail qui leur ont été offerts,
4. EXPRIME sa vive gratitude à tous les personnels du Secrétariat et de service qui, par leur dévouement et leur compétence, ont rendu possible le parfait déroulement de la réunion.

Fait le 4 juin 1987
Port Louis,
Ile Maurice

1880
1881
1882

1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050
2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060
2061
2062
2063
2064
2065
2066
2067
2068
2069
2070
2071
2072
2073
2074
2075
2076
2077
2078
2079
2080
2081
2082
2083
2084
2085
2086
2087
2088
2089
2090
2091
2092
2093
2094
2095
2096
2097
2098
2099
2100

RESOLUTION ON THE CONFERENCE OF THE MINISTERS OF CULTURE
OF SOUTHERN AFRICA

The Bureau of the OMAC, meeting in Port Louis, Mauritius,
from 2 to 4 June 1987,

Having taken note of the conclusions of the First Conference
of Ministers of Culture of Southern Africa held in Lusaka, Zambia,
from 11 to 16 June, 1986,

Recognizing that this initiative taken by the Member States
concerned is in keeping with the Resolutions of the first OMAC and
with the African Cultural Charter,

Convinced that this initiative tends to foster African
Cultural Cooperation:

1. EXPRESSES its satisfaction at the creation of the
Conference of African Ministers of Culture of
Southern Africa and offers encouragement to the
Member States;
2. INVITES the OAU General Secretariat and the Director-
General of UNESCO to grant the necessary support
to this conference.

RESOLUTION ON THE RATIFICATION OF THE AFRICAN CULTURAL CHARTER

The Bureau of the CAMC,

Having taken note of the Report prepared by the OAU
General Secretariat,

Noting with satisfaction that, since the 1st CAMC, the
African Cultural Charter has been ratified by Algeria, Burkina Faso
and Nigeria, thus bringing to 30 the number of States which have
carried this exercise,

1. CONGRATULATES those States;
2. CALLS UPON the other Member States to
ratify the Charter as soon as possible
to allow its implementation.

RESOLUTION ON THE SITUATION IN SOUTHERN AFRICA

The Bureau of the CAMC, meeting in Port Louis, Mauritius, from 2 to 4 June, 1987.

Having taken note of the message conveyed by Mr. SALOMAO MANHICA of Mozambique, Vice-Chairman of the CAMC, on the violence prevailing in Southern Africa as a result of the increasing barbarous and criminal acts of aggression perpetrated by the racist regime of South Africa against its neighbours,

Deeply concerned by the ensuing economic and socio-cultural instability of such a policy of aggression in the Southern African States,

Recalling the many commitments taken by the OAU and the International Community,

1. CONDEMNS the barbarous and criminal acts of aggression regularly perpetrated by the racist regime of Pretoria against the Southern African States;
2. REAFFIRMS its total support to those Brother States and to the Liberation movements;
3. PAYS tribute to the memory of the victims of the recent acts of aggression against Mozambique and expresses its sympathy to the bereaved Government, people and families;
4. DECIDES to include an item to that effect in the agenda of the Second CAMC.

5. APPEALS to the institutions and men of science, of arts and of languages so that they reinforce their support to the Liberation Movements, the peoples and the States of Southern Africa, with a view to putting an end to the war, establishing peace and justice and respecting the legitimate rights to independence and freedom of the African peoples, and ensuring cultural promotion, development and cooperation in the region.

VOTE OF THANKS

The Bureau of the first Conference of African Ministers of Culture meeting in Port Louis (Mauritius) from 2 to 4 June 1987,

1. Welcomes the initiative taken by its Chairman, Honourable Minister A. Parsuraman, to convene this meeting so as to evaluate the progress achieved in the implementation of Resolutions previously adopted, and to prepare the second CMMC;
2. Pays tribute to the Chairman for regularly holding Consultations with a view to implementing the African Cultural Development Plan, called the "Port Louis Plan";
3. Thanks His Excellency the Prime Minister, the Government and the people of Mauritius for the fraternal welcome extended to the delegations and the comfortable working conditions offered to them;
4. Expresses its deepest gratitude to the Secretariat and other staff who devotedly and efficiently contributed to the success of its deliberation.

Done on 4 June 1987,

Port Louis, MAURITIUS.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1987-06-02

RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DE LA CMAC

OUA

<http://archives.au.int/handle/123456789/6281>

Downloaded from African Union Common Repository